
Séance du 08 juillet 2019 - 18h00

Délibération N°2019/051
Date de convocation : 24 juin 2019
Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 08 juillet 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Souplet-Escaufourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (54 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Laurent LOIGNON
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER
Frédéric BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK	Gilles PELLETIER	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (4) :

Vincent WAXIN, Marie-Lise MARLIOT, Patrice BONIFACE, Francis GOURAUD

Membres absents (5) :

Brigitte ROLAND-BEC, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (11) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIoux à Martine THUILLEZ, Pierre LAUDE à Gilles PELLETIER, Charles BLANGIS à Bruno MANNEL, Isabelle PIERARD à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Jean-Pierre RICHEZ à Daniel FIEVET,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Octroi d'une subvention au profit de la SA DUFLOT INDUSTRIE

Monsieur le Vice-Président expose :

L'entreprise Duflot Industrie SA créée en 1990, est spécialisée dans la fabrication de textile non-tissé.

Préalablement implantée sur la commune de Beauvois-en-Cambrésis, depuis 2002 elle est installée sur la zone d'activité économique de Caudry, où elle emploie 40 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaire annuel de 8 M €.

Dans un souci de répondre à un besoin d'augmentation de ses capacités de stockage, l'entreprise projette d'agrandir son site actuel sur le terrain voisin (autorisé par arrêté préfectoral du 12 juin 2012).

Le projet comprend la démolition d'un petit atelier (160 m²), la construction d'un bâtiment de stockage de 3 000 m² en extension du bâtiment actuel, la mise en place de bassins de confinement des eaux, la défense incendie du site complet.

Le montant des investissements lié à ce projet s'élève à plus de 850 000 €.

Monsieur le Vice-Président précise :

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 août 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-3,

Vu la délibération n°2018/111 du Conseil Communautaire du 11 décembre 2018 et l'adoption d'un cadre d'intervention de la CA2C concernant l'aide à l'immobilier d'entreprise, indiquant une intervention à hauteur de 15 % des dépenses éligibles avec un plafond d'aide à hauteur de 15 000 €.

Vu les investissements projetés par la SA Duflot Industrie,

Monsieur le Vice-Président propose d'allouer à la SA Duflot Industrie une subvention de 15 000 € dans le cadre du régime d'aide à l'immobilier d'entreprise mis en place par la CA2C.

Documents annexés : Site actuel et projet extension

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 15 juillet 2019 et de la publication le
15 juillet 2019
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 15 juillet 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

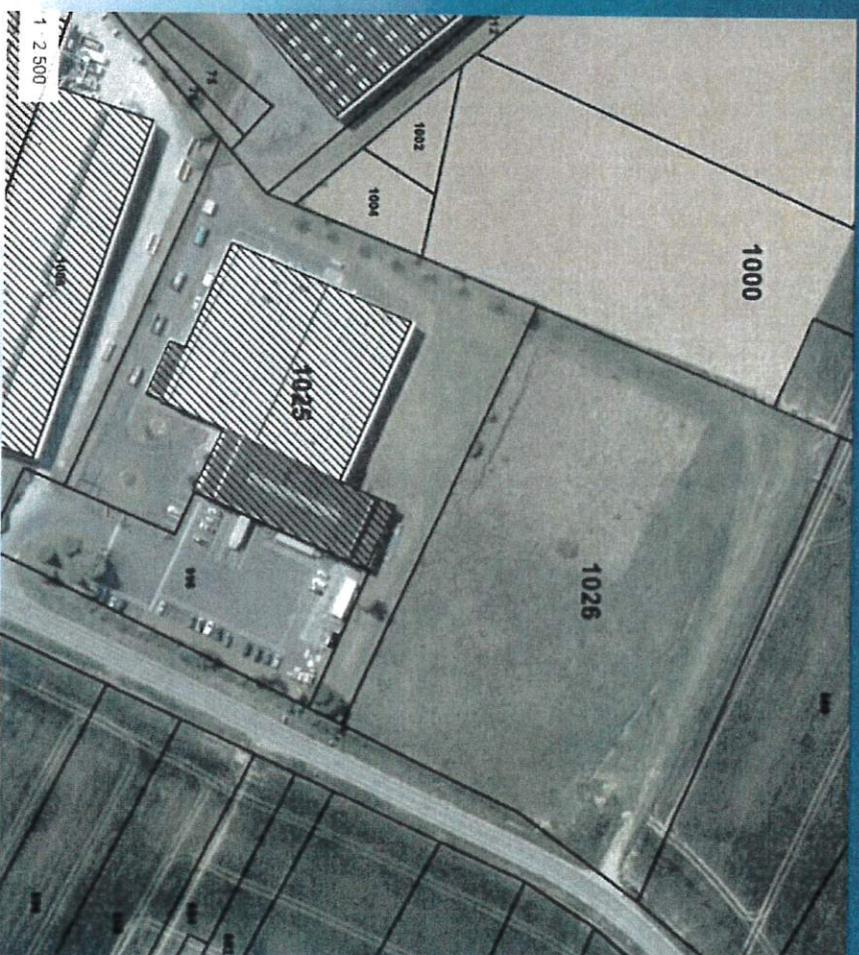
IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

SITE ACTUEL ET PROJET EXTENSION

Le projet sera implanté sur le terrain voisin de l'actuel site de DUFLOT INDUSTRIE à Caudry. Le site actuel est autorisé par Arrêté Préfectoral du 12 juin 2012.

Le projet répond au besoin d'augmentation des capacités de stockage sur site suite à la mise en vente du site de Beauvois en Cambrésis



SITE ACTUEL ET PROJET EXTENSION

